ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

ARRETE PORTANT SUR LA FERMETURE TEMPORAIRE DU PARC PIERRE PECOURT
Arrêté de Police N°74/2026 (st) du 23 octobre 2026

Le Maire de la Commune de GUESNAIN
Vu l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le passage du département en vigilance météorologique orange pour cause de vent violent,
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à assurer la sécurité du public du vendredi 23 octobre au lundi 26 octobre 2026,
Considérant la nécessité de mettre en sécurité le parc Pierre Pécourt puis d'effectuer son nettoyage.

ARRETE

ARTICLE 1 *De fortes rafales de vents sont prévues pour la journée du vendredi 23 octobre 2026.*

ARTICLE 2 *Pour des raisons de sécurité, le Parc Pierre Pécourt sera fermé au public du vendredi 23 octobre 2026 au lundi 26 octobre 2026 inclus.*

ARTICLE 3 *Madame la Directrice Générale des Services*
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GUESNAIN,
Le 23 octobre 2026

Le Maire,
Maryline LUCAS

COMMUNE DE GUESNAIN
59

Tous les courriers sont à adresser à Madame le Maire
B.P. 29 • 59287 GUESNAIN
Tél. : 03 27 99 13 73 • Fax : 03 27 99 13 77
http://www.ville-guesnain.fr